

Réf: Dossier N° : 53964

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CHURCHILL RESTO LOUNGE » en abrégé «CRLOUNGE - SARL U »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 9 EME TRANCHE JUSTE
DERRIERE IMMBLE CGK, 11 BP 110 ABIDJAN 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 06 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CHURCHILL RESTO LOUNGE » en abrégé «CRLOUNGE - SARL U ».

Objet: Activité de restauration traditionnelle et moderne, Service Traiteur, Evènementiel, Distribution, Prestation de service, Divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 9 EME TRANCHE JUSTE DERRIERE IMMBLE CGK, 11 BP 110 ABIDJAN 11

GERANT: Monsieur GOLET CYRILLE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23841 du 06/09/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21088 du 06/09/2018

